

Ordre du jour :

1. Les vélos à partager
2. Le projet de la poste
3. Le projet de la place communale, zone apaisée
4. La piste cyclable à Gaillemarde
5. L' agenda
6. C'est ma ruralité
7. Vos questions

1, Les vélos à partager

Le projet devrait voir le jour dans les prochains mois.

En pratique, il s'agit de disposer des bornes de vélos électriques à partager dans les différents quartiers de notre commune ainsi que dans certains lieux (gare, centre, points d'intérêt ...),

Ce projet a pour ambition d'encourager une autre mobilité et favoriser les déplacements intra-communaux.

Venir en voiture au centre ne doit plus être une nécessité. Encourager d'autres modes de déplacement c'est aussi encourager la réappropriation de la rue des combattants par nos habitants.

Dans le cadre de "La Hulpe Smart Village" initié par Monsieur Dister, les citoyens ont manifesté leur souhait de bénéficier de vélos électriques, des contacts ont été pris avec une société du sud de la France. La commune est en attente de propositions dans les prochains jours. Des endroits stratégiques de la commune seront choisis pour déposer aux 4 coins de la commune des stations de vélos à partager. Le projet progresse, si tout se déroule comme prévu, les stations seront en place et fonctionnelles dès juin 219.

Monsieur Dister fait remarquer qu'au plus le système sera utilisé au plus il va fonctionner. La commune va bénéficier d'un subside provincial en tant que projet pilote, avec Lasne et Rixensart, le projet a été initié par La Hulpe.

? Pourquoi pas de navette bus à Gaillemarde : Gaillemarde est décentré, et par 2x une enquête a été menée pour sonder s'il y avait un intérêt, la commune a reçu une seule réponse.

? piste cyclable à entretenir > transmis à Monsieur Janssen.

? Tarif des vélos à partager : +/- 0.03 cent/minute

? 40 vélos, 12 ou 13 stations, investissements 280.000€, subsides 200.000€,

? Station à Gaillemarde : oui une station est prévue à Gaillemarde, les stations sont très mobiles, des tests auront lieu au démarrage, au fil des années, les stations peuvent augmenter en fonction des utilisations.

? système avec station, les vélos sont munis de puces afin d'éviter le désordre occasionné par des engins abandonnés partout en voirie.

2. La poste

Le projet dit « de la Poste » est une grande opportunité pour notre village. Un groupe de travail mis en place. L'ensemble des citoyens auront l'occasion de prendre connaissance des propositions et de se positionner afin que la commune puisse tenir compte également de leurs avis.

Ce projet est un projet de grande ampleur qui a pour ambition de fédérer l'ensemble du village et répondre à des besoins spécifiques (places de parking, logement, espace de convivialité, ...)

Le projet avance, le bâtiment acheté a été acheté par la Commune. Il est important pour le centre du village, pour résoudre des problèmes tel le stationnement et pour stimuler les commerces. Nous devons travailler maintenant sur une autre mobilité, vu le nombre de véhicules, des objectifs de mobilité plus verte et collective s'imposent. Nous avons aussi besoin de places à l'école communale qui compte de plus en plus d'enfants, L'école doit s'agrandir. Nous avons également une réflexion sur le fait que la moyenne d'âge à La Hulpe est élevée, rajeunir population est nécessaire, pour ce faire, nous devons construire des logements à prix modérés pour les jeunes, les familles monoparentales
.....

La destination du bâtiment est aussi prévue pour le club judo, du parking en sous sol.

La commune s'entoure de professionnels pour gérer ce projet avec elle, elle a le soutien de la régie des bâtiments provinciaux.

? parking sous sol : plus stationnement pour tous.

L'idée est de promouvoir les commerces, ex. prévoir des zones de parking en rue à durée limitée & à plus longue durée dans le parking > rotation du stationnement, prévoir du parking pour personnel école communale, et du parking pour les personnes qui reste toute la journée.

100 à 150 places, 1 étage pour parking permanent et 1 étage pour P de durée plus limitée.
Deux niveaux de parking en sous-sol.

Un bureau de poste restera à La Hulpe.

? le projet va durer 2 ans à partir de la construction,

? une zone dépose pour école sera prévue.

? le demi-tour sera maintenu.

? logements, priorité ? oui pour habitants de La Hulpe dans les limites de la loi.

? volume du bâtiment : 55 ares de terrain, enveloppe de 1000m² au sol, gabarit de la rue, R+2+toitures.

3. La zone apaisée

- Appel à projet de la région : « Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes »
- Projet retenu le 20 mars 2018 : création d'une zone apaisée sur la place communale
- 150 000€ de subsides pour un budget total de 200 000€

- Travaux doivent être terminés dans un délai de 10 mois au plus tard à partir de l'accord sur le projet définitif → Timing serré

Zone de circulation apaisée est un endroit où piéton est prioritaire.

L'avis des riverains, des habitants a été sollicité, les objectifs à court terme sont : parvis de l'église, rendre fontaine plus accueillante et améliorer les abords de la maison communale.

Travaux prévus en 2019 :

- placement de bancs
- Aménagement d'une terrasses
- Fontaine
- 2 tilleuls à abattre
- Rampe PMR

4. Piste cyclable

Chemin de Gaillemarde :

Piste cyclable, voirie étroite, l 5m50 y compris filet d'eau > proposition 5m50 + 20 cm de filet d'eau x 2 = 5m90, 2 bandes cyclables de 70cm et dévoiement sur élevés de 60 cm (avec plantations), voirie en zone 50 à solliciter auprès de la Wallonie. Projet consiste en la création de bandes cyclables.

Réalité = des talus de part et d'autre, pylônes électriques, arbres ... et un budget limité.

Paysage : dans les parties tracés, terre qui remontent fort, > L en béton seraient nécessaires, la solution permet d'éviter des L en béton.

? Sécurité : oui testé ailleurs.

Projet = Piste cyclable suggérée avec des éléments ralentissant.

? piétons, reste 3m50 pour véhicules

? cadre légal à respecter : 4m50 minimum pour avoir une voirie à double sens.

? reculer le talus : terrains privés, budget élevé pour les travaux

Drève de la Ramée :

Subsides importants de la région et de la province.

1. Plateau, but réduire la vitesse
2. Bande cyclo-piétonne, exproprier pour construire la piste cyclable
3. S'arrête à la ferme, ensuite plus de piste pour l'instant, et la réfection de la voirie se poursuivra, mais pas la piste cyclable.

? pourquoi prévoir la piste côté prairie et pas autre côté : car il y a mur de la ferme

? but des dévoiements au Chemin de Gaillemarde = but réduire la vitesse

Budget = ramée, réfection de voirie : 365.000€, dont 2/3 subvention de la Wallonie (216.000€ région et 70000€ Province BW), Ch. de Gaillemarde = 80.000€, subside 50.000€ de la Province BW.

? Prévu talus pour chevaux, Drève Ramée, oui une bande herbeuse est prévue pour chevaux

? Trafic à La Hulpe, hors Gaillemarde, PICM avec Rixensart

? Projet Chemin de Gaillemarde s'arrête à l'agglomération, zone 30.

5. Agenda

Spectacles des Marionnettes : 26-27-28 avril 2019

Parcours d'artistes : 11 – 12 mai 2019.

6. C'est ma ruralité

Un appel a été lancé aux habitants de Gaillemarde pour répondre à cet appel à projet, 4 idées ont été reçues :

1. Source, se renseigner si public, pas éligible
2. Mémoire, vie rurale, exposition permanente de photos sur la ruralité et l'environnement, éligible, proposition de l'asbl Hameau de Gaillemarde
3. Porte chapelle du Chemin des Garmilles, à réparer, chapelle privée, pas éligible
4. Bee friendly, possibilité dans le cadre plan maya de la Commune.

Objet de l'appel à projet : créer des espaces de convivialité en milieu rural et favoriser les liens intergénérationnels et de rencontre.

La Commune répondra pour le 15 mars 2019 à cet appel à projet.

Lieu : hameau de Gaillemarde.

Objet : Création d'espaces de convivialité et de rencontre dans le hameau de Gaillemarde :

- ▶ rénovation et verdurisation d'un espace pétanque (espace existant mais à l'abandon) dans le quartier, l'objectif est de le rendre à nouveau vivant, d'y favoriser la rencontre des riverains.
- création d'aires de repos au fil d'une boucle nature (circuit de bancs, de poubelles et de totems canins), des temps de pause au fil du quartier pour se rencontrer, se reposer, parler, échanger, profiter de la nature.

? Plaque meule sur la Place de Gaillemarde à changer, à faire par la Commune.

7. QUESTIONS

Camion de collecte des déchets, non respect du sens unique à la rue du Warche, courrier de réponse de l'Inbw, le GPS confirme l'infraction, l'Inbw intervient auprès du collecteur.

Eclairage de la rue du Warche 33 ? & 25 promenade du Val d'Argent ? Le dossier est en traitement, la commune se renseigne sur l'état d'avancement.

Interdire les + de 7T dans la rue des Combattants ? fait, interdit et contrôle régulier de la police.

Dimanche sans voiture à Gaillemarde ? grand pic nic pour tout le hameau de Gaillemarde, le Collège est bien sur favorable à cette initiative du quartier.

Plus de casse-vitesse ? rue du Warche 35, à examiner.

Un vrai sens unique Rue du Warche, pas possible pour laisser le passage aux chevaux.

Rue C. Delpierre, grands bacs à fleurs pour casser la vitesse, à examiner.

Semal/ Delpierre et Warche/Ch de Gaillemarde, un élément pour casser la vitesse, à examiner.

Chemin de la Forêt, ? casser la vitesse.

Stationnement sur le trottoir d'une habitation, solutions ? rue Delpierre > bollards, prévoir du stationnement ailleurs dans la rue, contrôle ? solution marquage au sol mais à Gaillemarde les habitants ne veulent pas de marquage au sol.

Réseau cyclable de La Hulpe, quid des finitions : bordures trop hautes, manque d'éclairage, pas de liens entre les pistes cyclables notamment Avenue E. Solvay/ école.

Pourquoi pas de piste cyclable Rue F. Dubois ?

Piste cyclable Chaussée de Louvain / Avenue Reine Astrid incomplète, dangereuse par ses chicanes et manque d'éclairage.

Piste Ave Solvay va être refaite devant les Lutins cette année

Bordures trop hautes : on en est conscient, et on va tenter d'améliorer

Marquages voiries : au printemps

Rue F. Dubois : propositions du PICM, axe dangereux

Pour aller à la gare à partir de Gaillemarde : bonne solution = passer par le parc

Réflexion globale à voir entre les 3 colonnes et la gare, axe dangereux

La réflexion sera confiée à un bureau d'étude.

Parking « cyclistes » aux abords de la gare insuffisant, pas de sécurisation, pourquoi pas de placement de casiers fermés aux abords de la gare ? Réflexion sur des casiers et un endroit discret et esthétique.

Une phase encore en cours au niveau de la gare. Dans le cadre du projet vélos électriques, la commune va récupérer un espace herbeux devant la gare, pour la station de vélos et le parking vélos, des caméras y sont placées pour contrôle de police.

Quid du stationnement aux abords de la gare ? Zone bleue et pénalisation, ou parking SNCB coûteux ? Le prix ne dépend pas de la commune, 380 places non remplies, mais la commune a négocié pour réserver 30 places pour les commerces de la place, au tarif navetteur.

Quid de la politique d'urbanisation et un plan de mobilité efficace?

En matière d'urbanisme, la commune interroge les citoyens, ouvre la discussion en amont du projet.

La responsabilité de la commune est cependant d'octroyer au demandeur ce dont il a droit.

Gaillemarde est en RGBSR.

Mobilité : un plan intercommunal de mobilité est en cours de préparation - PICM.

Gaillemarde est une zone de transit, les habitants sont divisés sur la question.

? business plan pour la piscine, à envoyer à Mathieu Coppieters, via Mme Rolin.

? roselière ? raser ? rester une zone humide, oui, le contrat de Rivière Argentine et le PCDN de la Commune gèrent la roselière chaque année, une zone a été fauchée, prévue au plan de gestion.

? site internet de la commune, à quand rénover : en préparation. La priorité est de le mettre à jour, des étudiants pourraient aider à l'encodage, à examiner. Délai : dans 6 mois.

? dans 6 mois, prévoir de refaire un sondage pour la navette bus à Gaillemarde.